

Exercice ouvert le	01/10/20	et clos le	30/09/21	Régime simplifié d'imposition	X
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209- 0 B (entreprise de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE					
Désignation de la société :			Adresse du siège social :		
Sas NRJ REMY 16 CHEMIN DE DONCHERY 08160 SAPOGNE-ET-FEUCHERES					
SIRET 8 4 2 6 0 8 5 8 0 0 0 0 1 0			Mél : sarl-etalagrandruelle@orange.fr		
Adresse du principal établissement :			Ancienne adresse en cas de changement :		

REGIME FISCAL DES GROUPES					
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :					
SIRET					

B ACTIVITE					
Activités exercées	Traitement et élimination des déchets no			Si vous avez changé d'activité, cochez la case	

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)					
1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 31 %		Bénéfice imposable à 28 %		Déficit
	Bénéfice imposable à 15 %		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %		
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15 %		PV à long terme imposables à 19 %		PV exonérées (art. 238 quindecies)
	Autres PV imposables à 19 %		PV à long terme imposables à 0 %		

3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches					
Entreprises nouvelles art. 44 <i>sexies</i>	<input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 <i>sexies-0 A</i>	<input type="checkbox"/>	Pôle de compétitivité, art. 44 <i>undecies</i>	<input type="checkbox"/>
Entreprise nouvelle, art. 44 <i>septies</i>	<input type="checkbox"/>	Zone franche d'activité, art. 44 <i>quaterdecies</i>	<input type="checkbox"/>	Zone de restructuration de la défense art. 44 <i>terdecies</i>	<input type="checkbox"/>
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 <i>sexdecies</i>	<input type="checkbox"/>	Zone franche Urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 <i>octies A</i>	<input type="checkbox"/>	Autres dispositifs	<input checked="" type="checkbox"/>
		Zone de développement prioritaire, art.44 <i>septdecies</i>	<input type="checkbox"/>		
Société d'investissement immobilier cotée	<input type="checkbox"/>	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	

4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer :	dans le secteur productif, art. 244 <i>quater W</i> du CGI (cocher la case)				
--	---	--	--	--	--

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)					
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts					
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.					

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)					
Recettes nettes soumises à la contribution 2,5 %					

F ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice du formulaire n°2065-SD)					
1- Si vous êtes la société tête de groupe soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1 du CGI), cocher la case ci-contre					
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée					
			Nom / Adresse	0	
			N°		
3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2 du CGI), cocher la case ci-contre					
			Nom / Adresse		
			N°		

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE					
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>					
			Si oui, indication du logiciel utilisé	ISACOMPTA CONNECT	

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :			Nom et adresse du conseil :		
AGC CER FRANCE NEIDF 5 Avenue de la Marck 08200 SEDAN					
Tél : 0324366480			Tél :		
OGA/OMGA	Viseur conventionné	(Cocher la case correspondante)	Identité du déclarant :		
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné :			Date : 23/11/21	Lieu : SAPOGNE FEUCHERES	
			PRESIDENT REMY PIERRE		
N° d'agrément du CGA/OMGA ou viseur conventionné			Signature		
Examen de conformité fiscale (ECF)			prestataire :		

①

BILAN - SIMPLIFIÉ

 DGFIP N° 2033 A-SD 2021
 Formulaire obligatoire (article 302 septies
 A bis du code général des impôts)

N°15948*03

Désignation de l'entreprise Sas NRJ REMY				Néant <input type="checkbox"/> *				
Adresse de l'entreprise 16 CHEMIN DE DONCHERY				08160 SAPOGNE-ET-FEUCHERES				
SIRET 8 4 2 6 0 8 5 8 0 0 0 0 1 0								
Durée de l'exercice en nombre de mois * 12				Durée de l'exercice précédent * 12				
				Exercice N clos le 30/09/2021				
ACTIF				Brut 1				
				Amortissements-Provisions 2				
				Net 3				
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012			
		Autres *	014	45 000	016	45 000		
	Immobilisations corporelles*		028	2 041 261	030	189 664		
	Immobilisations financières * (1)		040	456	042	456		
	Total I (5)		044	2 086 717	048	189 664		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050	122 800	052	122 800		
		Marchandises *	060		062			
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066			
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	114 379	070	114 379		
		Autres* (3)	072	18 431	074	18 431		
	Valeurs mobilières de placement		080		082			
	Disponibilités		084	303 439	086	303 439		
	Charges constatées d'avance*		092	3 338	094	3 338		
Total II		096	562 388	098	562 388			
Total général (I + II)				110	2 649 104	112	189 664	2 459 441
PASSIF				Exercice N NET 1				
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*		120		120	351 000		
	Ecart de réévaluation		124		124			
	Réserve légale		126		126			
	Réserves réglementées *		130		130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)		132		132			
	Report à nouveau		134		134	-85 439		
	Résultat de l'exercice		136		136	4 845		
	Provisions réglementées		140		140	256 656		
Total I		142		142	527 062			
Provisions pour risques et charges		154		154				
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156		156	1 841 604		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164		164			
	Fournisseurs et comptes rattachés*		166		166	78 292		
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : . . . 169)		172		172	12 482		
	Produits constatés d'avance		174		174			
Total III		176		176	1 932 378			
Total général (I + II + III)				180		2 459 441		
RENOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	1 708 639
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	202 269
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184	

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A-bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise Sas NRJ REMYNéant *

A- RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé au titre de l'IR

018

Exercice N clos le

30/09/2021

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *				210							
	Production vendue	} biens	dont export et livraisons		215			470 193				
			} services *	intracommunautaires		217						
	Production stockée*	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)							222	27 033		
	Production immobilisée*								224	144 797		
	Subventions d'exploitation reçues								226			
	Autres produits								230	1		
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)								232	642 024		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)								234			
	Variation de stocks (marchandises)*								236			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)								238	169 390		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *								240	23 468		
	Autres charges externes* :	(dont crédit-bail : - mobilier : - immobilier :.....)							242	269 844		
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE * 243)							244	153		
	Rémunérations du personnel*								250	13 926		
	Charges sociales (cf. renvoi 380)								252	5 730		
	Dotations aux amortissements*								254	143 371		
	Dotations aux provisions								256			
	Autres charges	} dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259						} 262	4		
			cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260							
	Total des charges d'exploitation (II)								264	625 886		
1- RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)								270	16 138			
Produits financiers (III)			280	7	Charges financières (V)			294	26 225			
Produits exceptionnels (IV)								290	15 008			
Charges exceptionnelles (VI)	} dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	347						} 300	83			
		dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		348								
Impôt sur les bénéfices* (VII)								306				
2- BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) --- Charges (II + V + VI + VII)								310	4 845			
B- RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2					312	4 845	314			
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*						316					
	Amortissements excédentaires(art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles						318					
	Provisions non déductibles*						322					
	Impôts et taxes non déductibles*	(cf page 7 de la notice n°2033-NOT-SD)					324					
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247			écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248			330			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	((Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	249)				251			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						998					
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						999					
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime								997			
	Entreprises nouvelles (44 sexies)	986	ZFU -TE (44. octies et octies A)		987				342			
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981	JEI (44. sexies A)		989							
	ZRD (44 terdecies)	127	ZRR (44. quinquies)		138							
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991	Investissements outre-mer		344							
	ZFANG (44 quaterdecies)	345	Zone de développement prioritaire (44 septdecies)		993							
	BUD (44 sexdecies)	992										
	Dont divers	Créance due au titre du report en arrière du déficit					346				350	
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies)					655					
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies A)					643					
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies B)					645					
Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies C)					647							
Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies D)					648							
Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (Art. 39 decies E)					641							
Déductions exceptionnelles (Art. 39 decies F)					990							
Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies G)					649							
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS								Bénéfice col. 1	Déficit col. 2	352	4 845	354
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *							356				
	Déficits antérieurs reportables : * 85 439 dont imputés sur le résultat :									360	4 845	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS								Bénéfice col.1	Déficit col.2	370	0	372

*Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

3

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS VALUES - MOINS VALUES

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406					
		Autres	410		412		414		416				
Immobilisations corporelles	Terrains	420	66 381	422	18 657	424		426	85 038				
	Constructions	430	1 246 673	432	106 324	434		436	1 352 997				
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	521 094	442	77 282	444		446	598 376				
	Installations générales, agencements, aménagements divers	450		452		454		456					
	Matériel de transport	460		462		464		466					
	Autres immobilisations corporelles	470		472	4 850	474		476	4 850				
	Immobilisations financières	480	450	482	6	484		486	456				
TOTAL		490	1 834 598	492	207 119	494		496	2 041 717				
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES													
Immobilisations incorporelles		500		502		504		506					
Immobilisations corporelles	Terrains	510	1 093	512	4 747	514		516	5 840				
	Constructions	520	23 088	522	71 440	524		526	94 527				
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	22 112	532	67 185	534		536	89 297				
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546					
	Matériel de transport	550		552		554		556					
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566					
TOTAL		570	46 293	572	143 371	574		576	189 664				
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES à 19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS et 12,8 % pour les entreprises à l'IR											
		(Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)											
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10		
Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values								
					Court terme *	Long terme							
						19 %	15 % ou 12,8 %	0 %					
①	②	③	④	⑤	⑥	⑦	⑧						
1													
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589					
Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾			579	Régularisations	590	583	594	595					
TOTAL					596	585	597	599					

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2033 - NOT-SD.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : Sas NRJ REMY

Néant *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées *	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générales agencements amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau N° 2033-B-SD		780

II DÉFICITS REPORTABLES

III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		982	85 439	Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI		995
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis	Nombre d'opérations sur l'exercice (2)	982 ter	Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)		996
Déficits imputés		983	4 845			
Déficits reportables		984	80 594			
Déficits de l'exercice		860				
Total des déficits restant à reporter		870	80 594			

IV DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art. 154 bis du CGI)	325		381	
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327			
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *	dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326		380	
N° du centre de gestion agréé				388	
Montant de la TVA collectée				374	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)				378	60 455
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant				399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI				397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau n° 2033-D-SD déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033 - NOT-SD.

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

Désignation de l'entreprise : Sas NRJ REMY		Néant <input type="checkbox"/> *	
Exercice ouvert le :01/10/2020.....		et clos le :30/09/2021.....	
Durée en nombre de mois		12	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :		376	2
Dont apprentis		657	
Dont handicapés		651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE			
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108	470 193
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés		118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		105	
TOTAL 1		106	470 193
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		115	1
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143	144 797
Subventions d'exploitation reçues		113	
Variation positive des stocks		111	27 033
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153	
TOTAL 2		144	171 831
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats		121	372 374
Variation négative des stocks		145	23 468
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		125	64 685
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		310	2 175
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		148	4
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		150	
TOTAL 3		152	462 706
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée		(Total 1 + Total 2 - Total 3)	
		137	179 318
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF		117	179 318
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case ci-contre		020	X
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022	470 193
Effectifs au sens de la CVAE *		023	2
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)		026	
Période de référence		024	0 1 / 1 0 / 2 0 2 0 / 160 3 0 / 0 9 / 2 0 2 1
Date de cessation			

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférentes à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD, au § "déclaration des effectifs" et dans la notice n° 1330-CVAE-SD, au § "Répartition des salariés".



N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

SIREN

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

ADRESSE (voie)

CODE POSTAL

VILLE

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	2	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	3510

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance : Date N° Département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance : Date N° Département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Veuillez indiquer : "M" pour Monsieur, "MME" pour Madame

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 30/09/2021

SIREN 8 4 2 6 0 8 5 8 0

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE Sas NRJ REMY

ADRESSE (voie) 16 CHEMIN DE DONCHERY

CODE POSTAL 08160 VILLE SAPOGNE-ET-FEUCHERES

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE 905

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2033-NOT-SD.

Désignation de l'entreprise Sas NRJ REMY
Numéro de siret 84260858000010

DÉTAIL DES PRODUITS À RECEVOIR

Exercice du 01/10/2020 au 30/09/2021

Désignations	Montant
EARL REMY DIGESTAT 20/21	41 250
EDF PRODUCTION 09/21	35 695
Total des produits à recevoir	76 945

Désignation de l'entreprise Sas NRJ REMY

Numéro de siret 84260858000010

DÉTAIL DES CHARGES À PAYER

Exercice du 01/10/2020 au 30/09/2021

Désignations	Montant
OD Clôture Emprunt 00002017468 - 2017468	97
OD Clôture Emprunt PRET METHANISEUR - 2014717	1 630
AGEO ASS DOM INDUSTRIELLE	5 855
EARL REMY LISIER	3 612
AGEO ASS DOM INDUSTRIELLE	10 365
EARL REMY FUMIER	30 606
Total des charges à payer	52 167

Désignation de l'entreprise Sas NRJ REMY
Numéro de siret 84260858000010

DÉTAIL DES CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

Exercice du 01/10/2020 au 30/09/2021

Désignations	Date début	Date fin	Montants		
			Exploitation	Financier	Exceptionnel
SERVICE UNION MAINT 01/10 AU 10/10/21			726		
AGEO ASS 01/10 AU 31/12/2021			2 613		
Total des charges constatées d'avance			3 338		

Désignation de l'entreprise Sas NRJ REMY
Numéro de siret 84260858000010

DÉTAIL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

Exercice du 01/10/2020 au 30/09/2021

Désignations	Date début	Date fin	Montants		
			Exploitation	Financier	Exceptionnel
Total des produits constatés d'avance					

Désignation de l'entreprise Sas NRJ REMY
Numéro de siret 84260858000010

BER

Identification	Sas NRJ REMY 16 CHEMIN DE DONCHERY
Activité	08160 SAPOGNE-ET-FEUCHERES Traitement et élimination des déchets no
Date de création	01/09/2018

BER

Aucune modificaion n'est intervenue au cours de l'exercice allant du 01/10/2020 au 30/09/2021 concernant l'application de l'arti 44 duodecies du CGI
Aucun abattement pratiqué car déficit reportable imputé sur le résultat au 30/09/2021
Le début d'activité du méthaniseur a démarré au 01/06/2020